



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Résolution

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-RES-019

Déposé le : 27.11.18

Scanné le : _____

Art. 136 LGC La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire.

Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de la résolution

Impôts frontaliers ; cette créance n'est pas acceptable. Trouvons les moyens pour éviter que cela ne se reproduise.

Texte déposé

Suite à la réponse du Conseil d'Etat à une question écrite déposée en date du 13 novembre dernier, nous constatons que la rétrocession d'un montant de 112,1 millions par la France dans le cadre des impôts perçus auprès des frontaliers n'a pas encore été versée. Cette somme est en faveur du Canton de Vaud et des Communes vaudoises.

Il est évident que la France est un débiteur de premier ordre puisque considéré « AA » par les agences de notations internationales. Toutefois, il est inacceptable que cette créance échue au 30 juin ne soit pas encore honorée à fin novembre, soit avec 5 mois de retard.

Un des moyens de résoudre cette situation serait de procéder au prélèvement d'un impôt à la source. Néanmoins, après études, il s'avère que cette manière de procéder est moins intéressante tant financièrement que pour les entreprises sur le plan administratif.

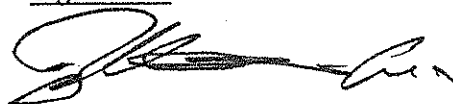
Au vu de ce qui précède et par la présente résolution, nous demandons donc que le gouvernement vaudois intervienne auprès du Conseil fédéral de procéder aux démarches suivantes :

- Introduire un intérêt de retard au même titre que tout contribuable vaudois, à savoir, 3,5 % l'an
- Négocier à l'avenir avec la France des acomptes (système postnumerando) qui permettraient notamment aux Communes concernées de pouvoir bénéficier de la trésorerie courante nécessaire

Nom et prénom de l'auteur :

Berthoud Alexandre

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Aminian Taraneh
 Aschwanden Sergei
 Attinger Doepper Claire
 Baehler Bech Anne
 Balet Stéphane
 Baux Céline
 Berthoud Alexandre
 Betschart Anne Sophie
 Bettschart-Narbel Florence
 Bezençon Jean-Luc
 Blanc Mathieu
 Bolay Guy-Philippe
 Botteron Anne-Laure
 Bouverat Arnaud
 Bovay Alain
 Buclin Hadrien
 Buffat Marc-Olivier
 Butera Sonya
 Byrne Garelli Josephine
 Cachin Jean-François
 Cardinaux François
 Carrard Jean-Daniel
 Carvalho Carine
 Chapuisat Jean-François
 Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto
 Chevalley Christine
 Chevalley Jean-Bernard
 Chevalley Jean-Rémy
 Chollet Jean-Luc
 Christen Jérôme
 Christin Dominique-Ella
 Clerc Aurélien
 Cornamusaz Philippe
 Courdesse Régis
 Cretegny Laurence
 Croci Torti Nicolas
 Cuendet Schmidt Muriel
 Deillon Fabien
 Démétriades Alexandre
 Desarzens Eliane
 Dessemontet Pierre
 Devaud Grégory
 Develey Daniel
 Dolivo Jean-Michel
 Dubois Carole
 Dubois Thierry
 Ducommun Philippe
 Dupontet Aline
 Durussel José

Echenard Cédric
 Epars Olivier
 Evéquoz Séverine
 Favrod Pierre Alain
 Ferrari Yves
 Freymond Isabelle
 Freymond Sylvain
 Fuchs Circé
 Gander Hugues
 Gaudard Guy
 Gay Maurice
 Genton Jean-Marc
 Germain Philippe
 Gfeller Olivier
 Glardon Jean-Claude
 Glauser Nicolas
 Glauser Krug Sabine
 Gross Florence
 Guignard Pierre
 Induni Valérie
 Jaccard Nathalie
 Jaccoud Jessica
 Jaques Vincent
 Jaquier Rémy
 Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Jungclaus Delarze Susanne	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schelker Carole
Krieg Philippe	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Aliette	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre